

***Séance extraordinaire du
Conseil scolaire fransaskois***
Le vendredi 6 novembre 2020 (8h00)
Par vidéoconférence

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park (par téléphone)
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents au bureau de Regina :

Ronald Ajavon, Directeur général
Claude-Jean Harel, Directeur des communications
Catherine Colombet, Adjointe exécutive à la direction générale

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence, Alpha Barry, confirme que tous les membres du CSF ont consenti par écrit à la tenue de cette séance extraordinaire.

Il constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance extraordinaire du CSF du vendredi 6 novembre 2020, par vidéoconférence (Zoom Meeting), à 8 h 02.

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 novembre 2020

20.047 GENEVIÈVE BINETTE : Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 novembre 2020 soit adopté tel que présenté.

Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

II. Directions du Conseil

2.1 Décision

2.1.1 Mise à jour des dossiers

20.048 MARIA LEPAGE : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 8 h 18, lors de sa séance extraordinaire du 6 novembre 2020, en présence de la direction générale.

Adopté

20.049 ANITA FRANCON : Que le CSF lève le huis clos de sa séance extraordinaire du 6 novembre 2020 à 8 h 32.

Adopté

20.050 MARIA LEPAGE : Que le CSF mandate son administration pour mettre en place les appuis nécessaires (juridiques et psychologiques) aux fins de protéger les élus et ses administrateurs devant les situations d'intimidation et de harcèlement.

Pour 8
Contre 1
Adopté

La conseillère scolaire, Mme Geneviève Binette, a quitté la séance extraordinaire à 8 h 35.

20.051 ALPHA BARRY : Que le CSF mandate son administration aux fins de travailler avec l'Assemblée Communautaire Fransaskoise lors des prochains Rendez-vous Fransaskois (en 2021) pour reconnaître les élus et personnes qui ont contribué à l'éducation au sein de la communauté fransaskoise.

Adopté

III. **Correspondance

Sans objet.

IV. Délégations et présentations spéciales

Sans objet.

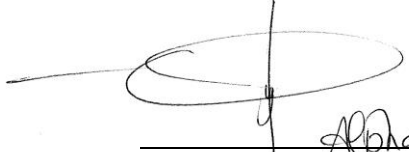
V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

Sans objet.

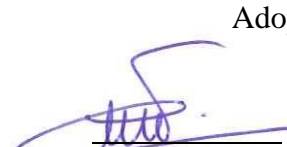
VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Levée de la séance du 6 novembre 2020

20.052 MARTIN PRINCE : Que le CSF lève la séance extraordinaire du 6 novembre 2020 à 8 h 51.



Présidence Alpha Barry.

Adopté


Secrétaire